

BULLETIN DE LIAISON

Front commun des SDF

Wallonie - Flandre - Bruxelles
Juillet 2020 n° 236

**PRAGUE PROLONGE LE LOGEMENT DE
SANS ABRI EN HÔTELS JUSQU'AU
PRINTEMPS 2021 !!!**

Une incroyable initiative qui devrait donner des idées à bien des pays. Etant donné que bien des hôtels seront sous-occupés pendant encore de très longs mois, la ville de Prague a pris la décision, en accord avec les hôteliers, de prolonger le séjour de sans abri dans leurs installations jusqu'au printemps 2021. Mais il y aura cependant une sélection. Extraits du journal : <https://www.novinky.cz/>

"Nous l'avons initialement fait comme solution de crise pour empêcher la propagation du coronavirus dans la population des sans-abris. Maintenant que nous avons réussi à les héberger de cette manière, je vois cela comme une opportunité de les garder et de les aider à trouver une solution stable à long terme", a déclaré le conseiller Adam Zábanský.



Le logement d'environ 350 sans-abri pourrait coûter à la ville jusqu'à 3,4 millions de couronnes par mois. Selon Zábanský, cependant, les coûts diminueront progressivement à mesure que les travailleurs sociaux réussiront à trouver un logement permanent pour les sans-abri ailleurs.

(...) L'aide était principalement destinée aux groupes vulnérables de sans-abri de longue durée âgés de 60 ans et plus ou souffrant de troubles physiques et mentaux. "Parmi les résidents, cependant, il y a aussi des personnes qui ont perdu leur emploi et leur logement à cause de la crise coronarienne", explique Zábanský. Selon le conseiller, ils retrouveront progressivement leur propre logement, les autres seront aidés par des travailleurs sociaux avec une solution à long terme.

Les hôteliers sont tout à fait satisfaits de cette proposition, car à part quelques cas minoritaires, tout c'est bien passé jusqu'à présent et ils sont d'accord d'héberger quelques personnes en même temps que leurs hôtes habituels.

D'autre part, il est certain que plus d'un SDF, du fait d'avoir retrouvé le confort d'un logement privé, retrouvera les forces nécessaires pour essayer de retrouver un domicile.

SCANDALE DANS DES CPAS DES ENVIRONS DE TOURNAI

Extraits de Nord Eclair du 4/07/2020 :

NordEclair

« La députée socialiste **Ludivine Dedonder** dénonce une situation constatée à Tournai par les services de police et les responsables du CPAS: *certain CPAS de petites communes octroient aux sans-abri un revenu d'intégration sociale au taux de cohabitant alors que ceux-ci sont en droit de réclamer un taux de personne isolée. Une situation qui, selon différentes sources, entraîne une migration des SDF vers ces villes qui respectent la législation comme à Tournai par exemple* ».

C'est est une situation que nous avons constatée déjà il y a une dizaine d'années dans les environs de Liège et qui perdure malheureusement malgré tous nos efforts. La chance pour Tournai est que la députée Ludivine Dedonder est une échevine très active cette ville. A ce titre, elle a interpellé le ministre en charge des affaires sociales Denis Ducarme qui a été non seulement obligé de lui répondre, mais d'agir :

« La députée dénonce un procédé qui vise à se débarrasser des personnes qui dérangent au lieu de leur apporter l'aide adéquate. *Chaque commune est tenue de prendre ses responsabilités*, a clamé la députée auprès du ministre Ducarme en commission des Affaires sociales. Le ministre

confirme cette illégalité : Le service d'inspection du SPP Intégration sociale m'informe avoir effectivement trouvé ponctuellement, lors de ses contrôles, des dossiers de sans-abri auxquels un revenu d'intégration au taux cohabitant avait été octroyé. La justification invoquée alors aurait été que ce sans-abri était hébergé provisoirement par une connaissance, que ce sans-abri ne payait pas de loyer. Mais cela, peu importe.



Pour consulter les rapports d'inspections :
<https://www.mi-is.be/fr/outils-cpas/rapports-dinspection>

Lorsque de tels dossiers sont détectés, le service d'inspection, dans son rapport officiel envoyé au président du CPAS concerné, rappelle les dispositions légales en la matière, demande au CPAS de réviser sa décision erronée avec effet rétroactif, et demande que la preuve de cette révision lui soit envoyée. Si le CPAS n'exécute pas cette demande de révision, il peut se voir retirer la subvention relative à ce dossier. »

Si l'un ou l'autre député de Liège pouvait suivre l'exemple de cette députée, ils justifieraient pleinement leur salaire !



L'APRÈS CONFINEMENT : UN DÉSASTRE POUR CERTAINS

Enormément d'efforts ont été entrepris pour protéger les habitants de la rue dans les grandes villes et avec succès. **Question** : Est-ce par sincère souci humanitaire à leur rencontre ou par simple crainte qu'ils ne créent des foyers d'épidémie ? Nous ne nous prononçons pas. Par contre nous avons été alertés par de nombreux cris d'alarme :

- **Beaucoup de personnes en séjour illégal** sont entrées dans le radar de la police et elles reçoivent maintenant un ordre de quitter le territoire.
- Le confinement a utilisé très largement le **téléphone et surtout l'internet** avec comme conclusion que ce dernier sera de plus en plus utilisé dans bon nombre de services publics : CPAS, Service population, énergie..... Or les personnes les plus fragiles sont souvent démunies dans ce domaine.
- **La fin du moratoire sur les expulsions domiciliaires** au 31 août en Région bruxelloise mais au 31 juillet en Wallonie provoquera certainement des désastres. Même chose pour la fermeture des hôtels à Bruxelles qui remettra à la rue bien du monde.
- Seule éclaircie dans la commune de St Josse à Bruxelles : il semblerait que la commune pourrait proposer quelques-unes des maisons occupées par des prostituées et qui avaient toutes été fermées par la commune en 2018.

- Un véritable drame pour toutes celles et ceux qui vivaient de **petits boulots** car aucune rentrée, de même pour celles et ceux qui vivaient de la manche ou arrondissaient leur fin de mois.
- - Mais il y a aussi le grand danger d'intégrer les services d'aide aux personnes dans une vaste coupole sous prétexte d'efficacité. Cela se fait déjà à Anvers depuis plusieurs années, et par contagion à d'autres villes de Flandres avant de contaminer Bruxelles et la Wallonie.
- C'est l'idéologie du «samen leven» (vivre ensemble) et du « integrale welzijnzorg » ou « veiligheidzorg » (le bien-être intégral ou la sécurité intégrale). Lorsque vous demandez une aide, n'importe laquelle, l'employé a accès à tout votre dossier : revenus, santé, police, CPAS, retards de paiement, expulsion d'un logement..... La « prévention ou l'aide sociale » deviennent répression.
- Cela a commencé il y a plus de 10 ans lorsqu'une étude anversoise concluait **le milieu de la pauvreté engendre plus de délits que le reste de la société, c'est donc un échec pour ce qui est de l'aide sociale, dorénavant, ce qui concerne l'aide sociale doit être supervisée par la police. Il faut éliminer la pauvreté ce qui se fait en partie par la répression.**

Morts de la rue

Bxl : l'hommage aura lieu le 29 octobre à 11h, il y avait plus de 60 décès en 2019. Comme c'est le quinzième anniversaire de la création du collectif, ce sera un moment spécial. Liège : hommage en novembre, mais pas encore de date décidée, il y a déjà plusieurs femmes.

Charleroi : hommage le 18 novembre, il y a assez bien de jeunes et bien souvent ce sont des « accrocs ».

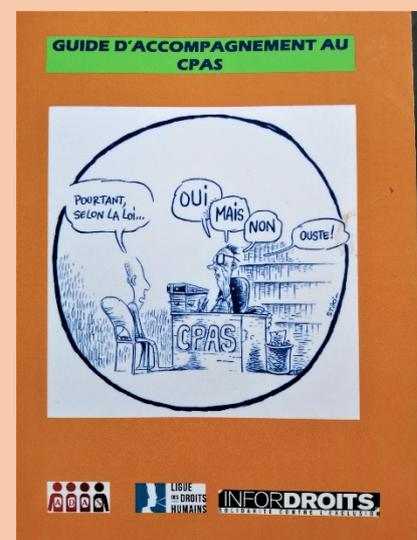
GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT AU CPAS

Rédigé par l'aDAS, Ligue Droits humains et Infodroits, mais publié par le Front SDF.

Contenu :

- **A quoi faire attention** (20 pages)
- **Recours au tribunal** (30 pages)
- **Adresses utiles** (8 pages).

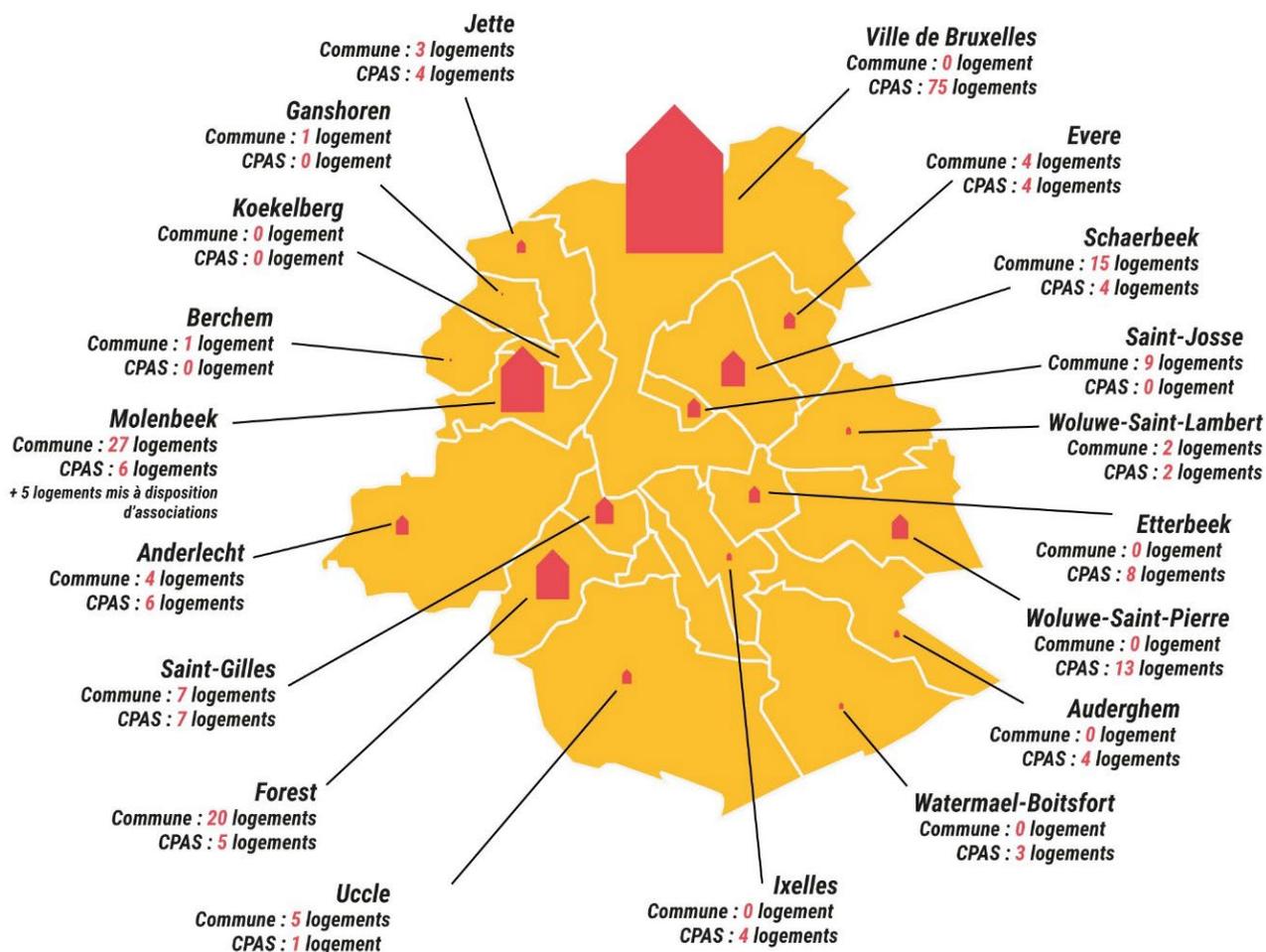
De main à main 5 €. Par poste 8€ :
frontcommunsdf@hotmail.com



TROP PEU DE LOGEMENTS DE TRANSIT À BRUXELLES : 498 POUR UNE POPULATION DE PLUS DE 1 MILLION ! chiffres de 2018

498 à Bruxelles

255 AIS
146 CPAS
97 communes



PROCHAINE REUNION : jeudi 3 septembre (congé en août) 10h30 : La Poissonnerie : 214 rue du Progrès à 500m de la gare du Nord, Frais de transport en commun remboursés sur place.



Avec le soutien de la COCOM